

Formation en Droit commercial

Le contrat de vente

OBJECTIFS

- **Appréhender** les obligations légales du vendeur lors de la formation et l'exécution du contrat de vente
- **Maîtriser** les clauses sensibles par des exemples concrets.

La formation portera sur les thèmes suivants :

- ✓ **APPREHENDER** les généralités sur le contrat de vente et la formation du contrat
- ✓ **MAITRISER** les obligations nées de la vente (information et conseil, délivrance, garantie et sécurité)
- ✓ **CONNAITRE** les formes particulières de vente (vente en magasin ou à domicile, dépôt-vente, courtage, soldes)
- ✓ **RESPECTER** les mentions obligatoires du bon de commande et de la facture
- ✓ **ASSURER** la livraison et réception
- ✓ **PREVOIR** les conditions générales de vente
 - Garantie légale (vice caché et/ou non-conformité) et garantie conventionnelle
 - Efficacité des clauses limitatives de responsabilité
- ✓ **MESURER** les risques de sanctions pénales



Certificat d'Approbation
FQA 4000969

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 52.85.01427.85. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SELARL d'Avocats inscrite au Barreau de LA ROCHE SUR YON
RCS La Roche Sur Yon 501 535 116
SIRET n°501 535 116 00013

Vos formateurs, en droit commercial:

■ **Jacques LEFEVRE**

Avocat associé, ancien Bâtonnier
Spécialiste en Droit Commercial

■ **Elodie RAYNAUD**

Avocat associé
D.E.A. de Droit Privé
D.E.S.S. Droit Processuel